

Animateur :	M. Laurent Fouché
Membres présents :	M. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Manuel Pinaud, Bruno Renon.
Membre excusé :	Mme Véronique Autexier
Membre invité :	Néant
Membre absent :	Néant
Invité absent :	Néant

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV n°10 du 18/10/2023,
- Civilités,
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Report des rencontres

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : La Commission entérine la validation du PV n°10 du 18/10/2023.

Informations de l'animateur

Néant

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Report des rencontres

Compte tenu de la qualification de l'ES Champniers 1 pour le 4^{ème} tour de la Coupe de France programmé le samedi 30 septembre 2023, les rencontres suivantes :

D2 – Poule A : ES Champniers 2 – FC Brigueuil

D4 – Poule E : ES Champniers 3 – AS Puymoyen 3

sont reportées au samedi 04 novembre 2023. (journée de rattrapage et 3^{ème} tour de la Coupe de Nouvelle Aquitaine).

En cas de qualification de l'ES Champniers 1 pour le 3^{ème} tour de la Coupe Nouvelle Aquitaine, les rencontres citées ci-dessous, pourront être reportées au dimanche 05 novembre 2023.

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
CR7	B	ES Linars 4 - US Chateaufeuf 2	21/10/2023	05/11/2023	15h00
1 ^{ère} Division	U	AS Brie - CO La Couronne	04/11/2023	A DEFINIR	
1 ^{ère} Division	U	ES Linars - JS Sireuil 2	05/11/2023	A DEFINIR	
2 ^{ème} Division	A	ES Champniers 2 - FC Brigueuil	30/09/2023	04/11/2023	20h00
2 ^{ème} Division	A	FC Brigueuil - La Roche Rivières FC 2	15/10/2023	17/12/2023	15h00
2 ^{ème} Division	B	AS Bel Air - FC Nersac	22/10/2023	05/11/2023	15h00
3 ^{ème} Division	A	FC Haute Charente - FC Confolens 2	22/10/2023	05/11/2023	15h00
3 ^{ème} Division	D	US Châteaufeuf - AC Gond-Pontouvre	09/09/2023	16/12/2023	20h00
4 ^{ème} Division	A	FC Haute Charente 2 - FC Confolens 3	22/10/2023	05/11/2023	13h00
4 ^{ème} Division	E	ES Champniers 3 - AS Puymoyen 3	30/09/2023	04/11/2023	18h00
5 ^{ème} Division	A	FC Brigueuil 2 - La Roche Rivières FC 3	15/10/2023	05/11/2023	15h00
5 ^{ème} Division	B	CS St Michel 3 - USA Verdille 3	21/10/2023	16/12/2023	20h00
5 ^{ème} Division	B	SC Agris 2 - USA Verdille 3	12/11/2023	05/11/2023	15h00

Décision 1 : La Commission valide ces reports

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

2° - Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

3° - Etude des courriers reçus

- Courriel du club de l'ES Linars du jeudi 19 octobre 2023 - Pris note
- Courriel de la mairie de Chateaufort du jeudi 19 octobre 2023 - Pris note
- Courriel du club du FC Haute Charente du samedi 21 octobre 2023 - Pris note
- Courriel du club de l'Athlético Bellevigne du mardi 24 octobre 2023 - Pris note
- Courriel du club de l'AM.S Merpins du mardi 24 octobre 2023 - Pris note

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 25/10/2023

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°10 du 18/10/2023	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
1	Report des rencontres	Validé	Laurent Fouché	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mardi 31 octobre 2023 à 17h15.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

L'animateur
Laurent Fouché



Le Secrétaire de séance
Philippe Brandy

